

Dossier de concertation pour l'implantation d'un atelier de maroquinerie de luxe à Charmes sur l'Herbasse

Concertation préalable à la mise en compatibilité du PLU de Charmes sur l'Herbasse

Le projet au regard de l'implantation sur le territoire :

- L'**intérêt territorial**
- La limitation de la **consommation foncière**
- La prise en compte des **enjeux agricoles**

Le projet au regard de l'implantation sur le tènement concerné :

- La présentation du projet **industriel et de ses potentiels impacts**
- Le raccordement au **très haut débit** et la viabilisation du tènement
- La **desserte routière**

L'intérêt territorial du projet :

- Ce nouveau projet d'implantation représente un potentiel de création d'emplois qualifiés et durables de l'ordre de 200 à 250 emplois directs.
- Il contribue ainsi à la création des 40 000 emplois supplémentaires projetés dans le SCoT
- Ce projet pérennise l'implantation du groupe industriel déjà présent sur le territoire, qui représente aujourd'hui plus de 2 500 emplois indirects et directs sur le Nord Drôme, dont près de 230 recrutements ces 3 dernières années.
- Le projet d'implantation contribue à redynamiser l'économie dans l'espace rural en particulier l'économie industrielle.
- La filière industrielle concernée (cuir avec une extension vers le luxe) constitue une spécificité et participe au rayonnement du Grand Rovaltain.

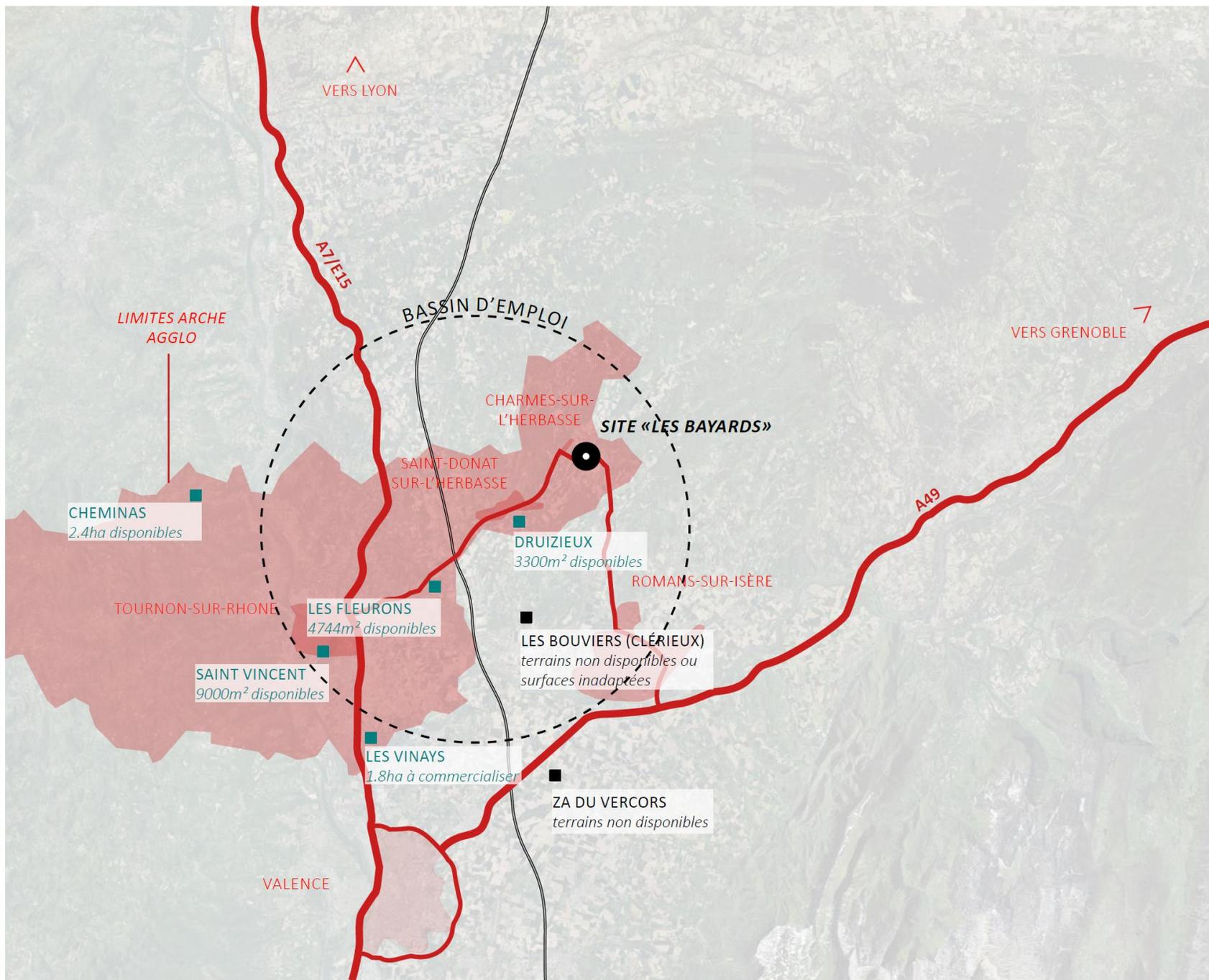
L'intérêt territorial du projet :

Objectifs et contraintes d'implantation de l'entreprise :

- Identifier un terrain de 5 ha d'un seul tenant
- S'implanter sur un terrain proche de ses autres sites existants
- Etre au cœur du bassin d'emploi afin d'assurer le recrutement de 200 à 250 salariés
- Optimiser l'orientation nord / sud pour une meilleure luminosité augmentant la qualité des conditions de travail des maroquiniers

Plan de déplacement de l'entreprise :

- Regrouper les usagers réalisant les mêmes déplacements en incitant et facilitant le covoiturage via des parkings dédiés et une plateforme en ligne
- Promouvoir les véhicules électriques avec l'installation de bornes de recharge pour les véhicules
- Donner aux usagers la possibilité d'utiliser les modes doux comme le vélo : aménagement pour les vélos et création de vestiaires



■ ARCHE AGGLO
TERRAINS DISPONIBLES
6ha disponibles morcelés sur le territoire

■ TERRAINS DES AGGLOMERATIONS AVOISINANTES
terrains non disponibles ou inadaptés au programme



ARCHE Agglo : une politique d'optimisation foncière

- Le projet correspond à une utilisation raisonnée du foncier au regard du nombre d'emplois accueillis.
- 200 à 250 emplois sont prévus sur 5 ha soit une densité d'emplois comprise entre 40 et 50 emplois/ha.
- A titre de comparaison :
 - *Zone d'activité des Vinays - Pont de l'Isère : 32 emplois/Ha*
 - *Zone d'activité des Lots – Tain l'Hermitage : 30 emplois /Ha*



Un projet qui répond à plusieurs objectifs du SCoT du Grand Rovaltain

Réorganiser l'alliance des villes et des campagnes

L'espace rural, comme espace de services et d'emplois de proximité. Le projet vise à mettre en lien le niveau démographique de cet ensemble à la création d'emplois. **Cette démarche conduit** à modérer le rythme d'évolution démographique et **à valoriser le potentiel économique des campagnes autour de l'agriculture, l'industrie, [...] ...**

Un projet qui répond à plusieurs objectifs du SCoT du Grand Rovaltain

Redynamiser l'économie dans l'espace rural :

Plusieurs axes d'intervention peuvent être cités : [...] **le renforcement de l'économie productive économe en ressources et respectueuse de l'environnement, et liée aux pôles de compétitivité déjà présents sur le territoire. Certains d'entre eux pourraient accroître leur activité sur le territoire,** ou constituer une base stratégique pour l'ensemble des composantes du territoire. [...] **Ces secteurs en pleine croissance doivent être promus à partir des implantations existantes ou à venir** (la traçabilité, l'image animée, la mécanique de précision, l'éco toxicologie, la plasturgie et le polymère, **le cuir avec une extension vers le luxe...**).

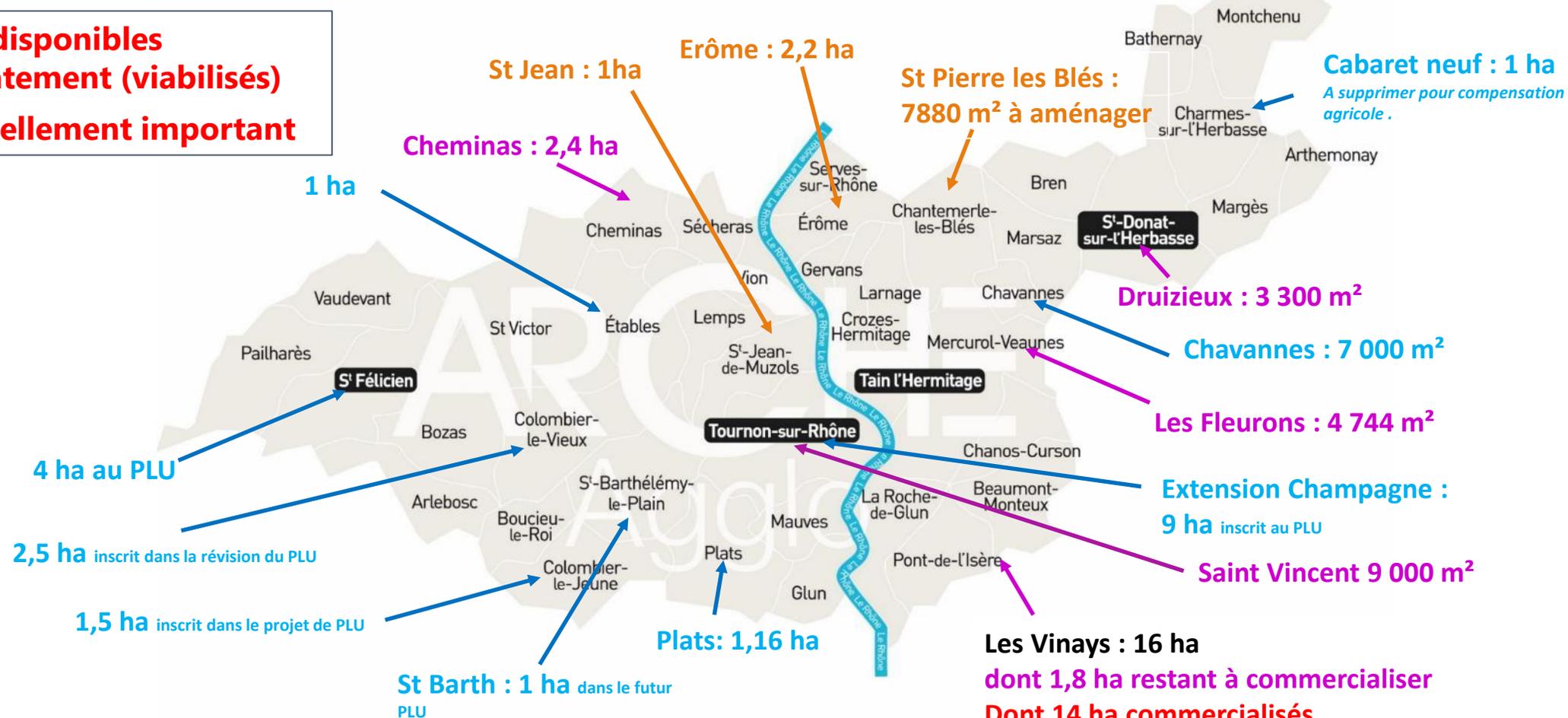
Un projet qui répond à plusieurs objectifs du SCoT du Grand Rovaltain

Conforter les lieux de l'innovation économique

Plusieurs filières industrielles en développement sur le Grand Rovaltain constituent sa spécificité et recèlent des opportunités de développement : les secteurs de l'aéronautique, de l'agro-alimentaire, de la santé, la sous-traitance industrielle, **du cuir avec une extension vers le luxe**, [...] constituent des filières phares du territoire.

Potentiel foncier économique ARCHE Agglo

- **6 ha de disponibles immédiatement (viabilisés)**
- **Un morcellement important**



Surface disponible immédiatement sur ARCHE Agglo sur 5 ZAE : 6 ha

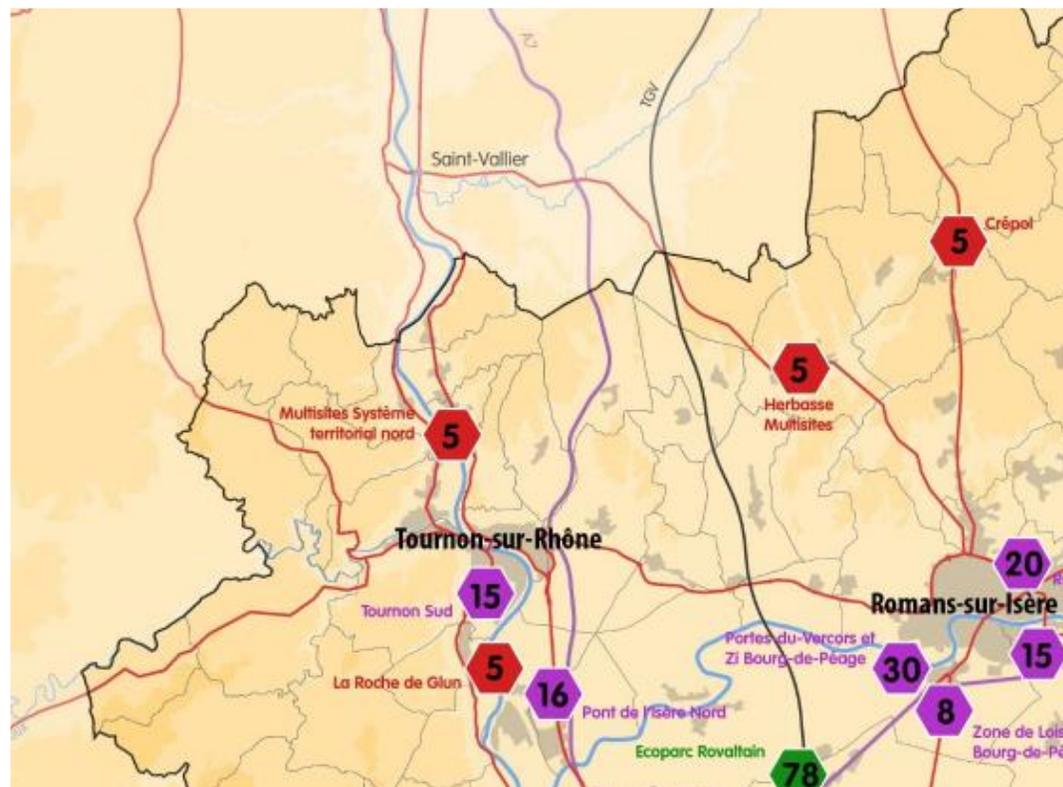
Gisement foncier non aménagé propriété ARCHE Agglo sur 3 espaces : 4 Ha

Bilan de la surface économique potentielle sur ARCHE Agglo sur 9 espaces : 22 ha

Surface Vinays comptabilisée dans le SCoT – 14 Ha déjà commercialisés

Une consommation foncière inférieure aux objectifs du SCoT

- Le DOO prévoit **73ha de foncier économique** : 46 ha repérés au SCoT et 28 ha de foncier à vocation économique des villages et bourg-centre
- **Foncier consommé ou planifié = 46 ha / 73 ha**
- Le projet atteint 5 ha d'un seul tenant qui s'inscrit bien dans l'enveloppe des 73ha de ARCHE Agglo



DOO du SCoT

- A noter : ce potentiel ne tient pas compte des communes de l'exPays de St Félicien qui pourrait porter le potentiel global d'ARCHE agglo à 80ha.

Une volonté politique de prendre en compte les enjeux agricoles

Le passage du POS au PLU a conduit la commune de Charmes-sur-l'Herbasse à **réduire par cinq la consommation de l'espace agricole en réduisant l'espace constructible de 25ha à 4.7 ha.**

La compensation surfacique :

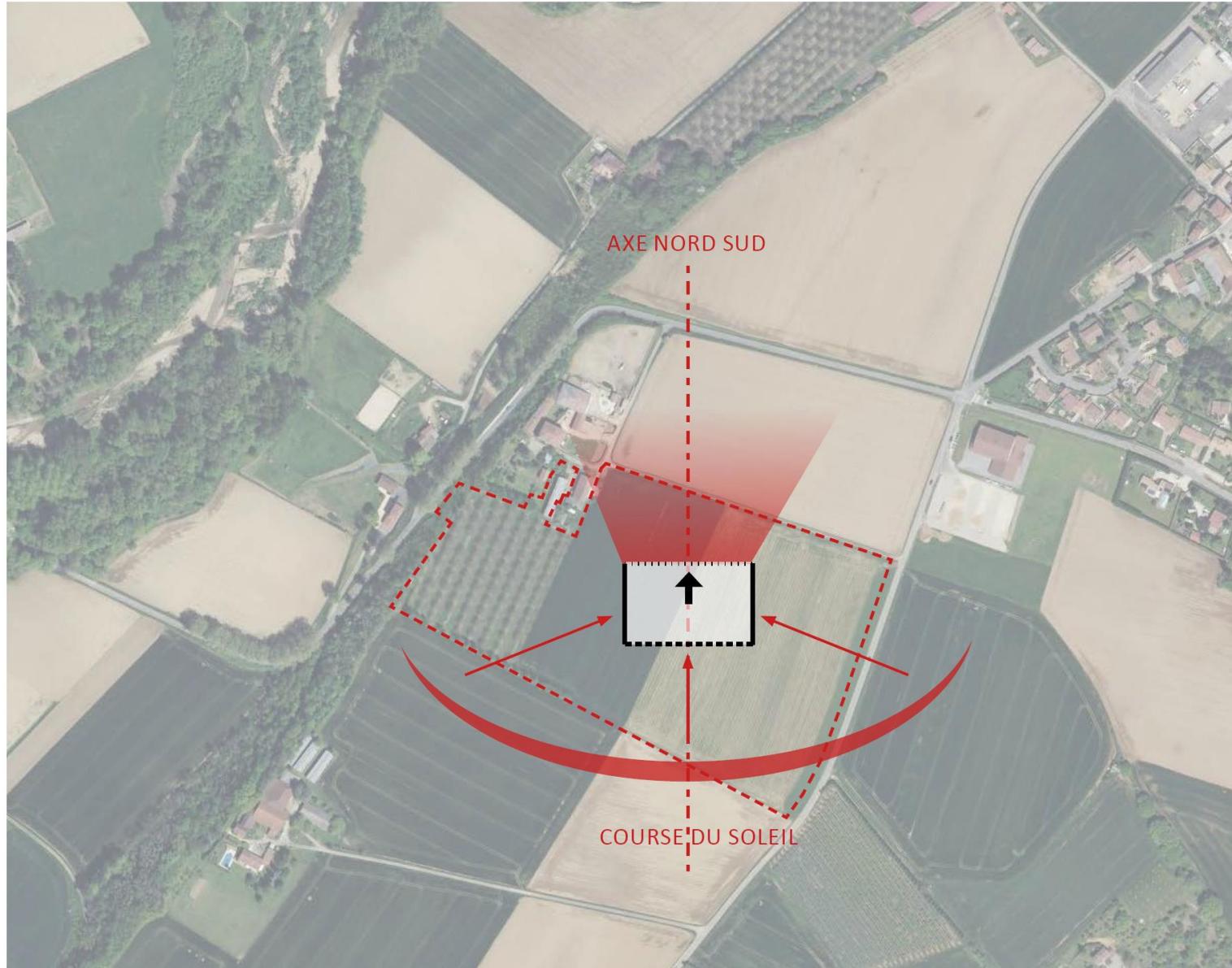
- ARCHE Agglo est propriétaire de foncier situé en zone à urbaniser représentant 2,5 ha qui seront gelés afin de les préserver de l'urbanisation
- L'extension de 1 ha de la ZA de Cabaret Neuf à Charmes sur l'Herbasse classée en zone AUai pourrait être redevenir agricole.

Proposition d'une mesure complémentaire : un fond de soutien à l'installation de jeunes agriculteurs :

ARCHE Agglo pourrait dédié un budget de 100 K€ pour l'installation de jeunes agriculteurs ce qui représenterait une vingtaine d'années de marge brute sur 5 Ha.

Le projet immobilier d'atelier de maroquinerie

Orientation du bâtiment



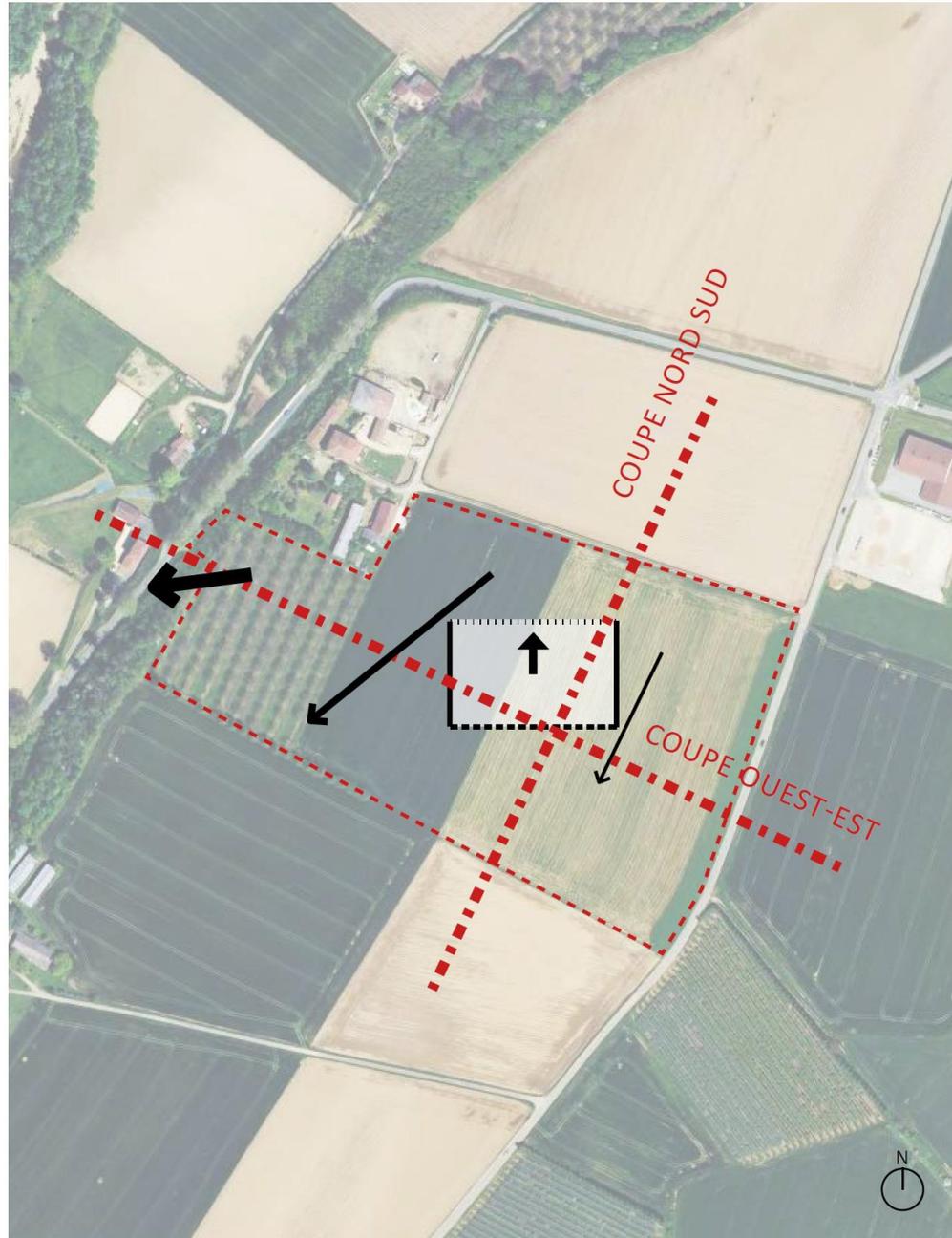
Le bâtiment s'inscrit de manière à valoriser les caractéristiques du site

- Vues dégagées Nord;
- Vues ouvertes Sud sur le grand paysage.

Tient compte des données météorologiques :

- façade Sud et Ouest peu Ouvertes
- pas d'ouverture Nord (se protéger du vent
- des façades ventilés est et Ouest protégées du vent.

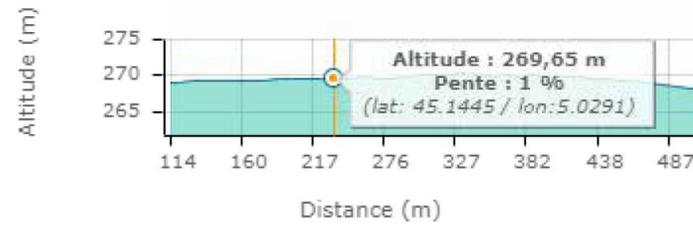




Le bâtiment s'inscrit de manière douce dans la topographie :

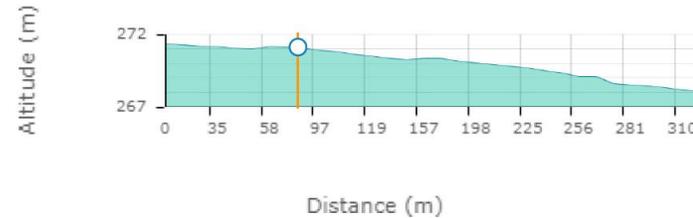
Limiter des mouvements de terre.
Conserver la terre pour créer des buttes et protections visuelles

PROFIL ALTIMETRIQUE EST-OUEST



Dénivelé positif : 26,74 m - Dénivelé négatif : -3,07 m
Pente moyenne : 6 % - Plus forte pente : 69 %

PROFIL ALTIMETRIQUE NORD-SUD



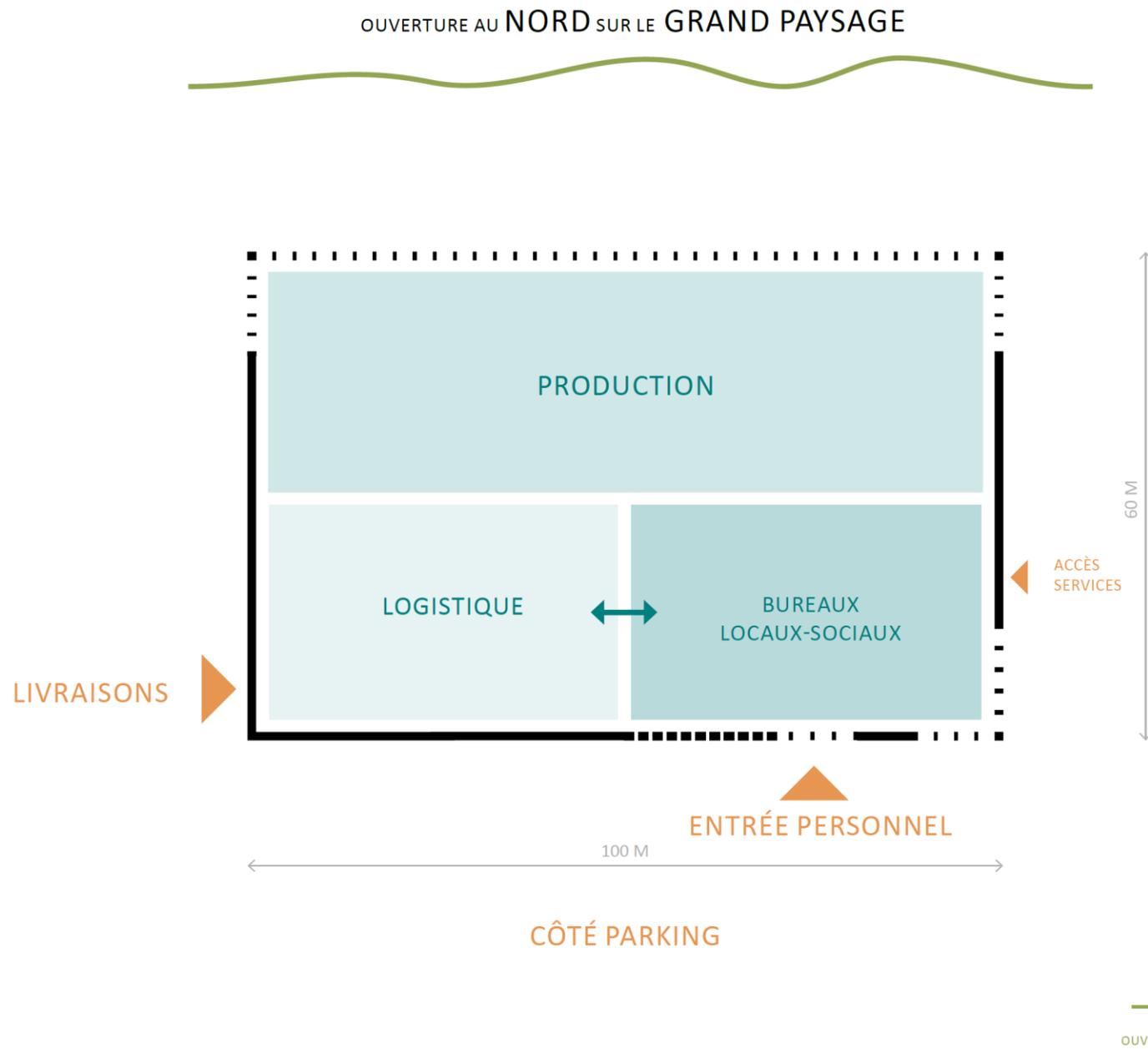
Dénivelé positif : 0,23 m - Dénivelé négatif : -3,49 m
Pente moyenne : 1 % - Plus forte pente : 7 %

Principes de l'atelier :

- Relation intérieur/extérieur
- Lumière naturelle
- Confort du poste de travail
- Plan libre intérieur

Principes fonctionnels :

Un rectangle de 6000m² assurant 2 fonctions :



1) PRODUCTION

Des vues ouvertes sur le paysage (Façade Nord : besoin de distance (espace paysager) / limite parcellaire)



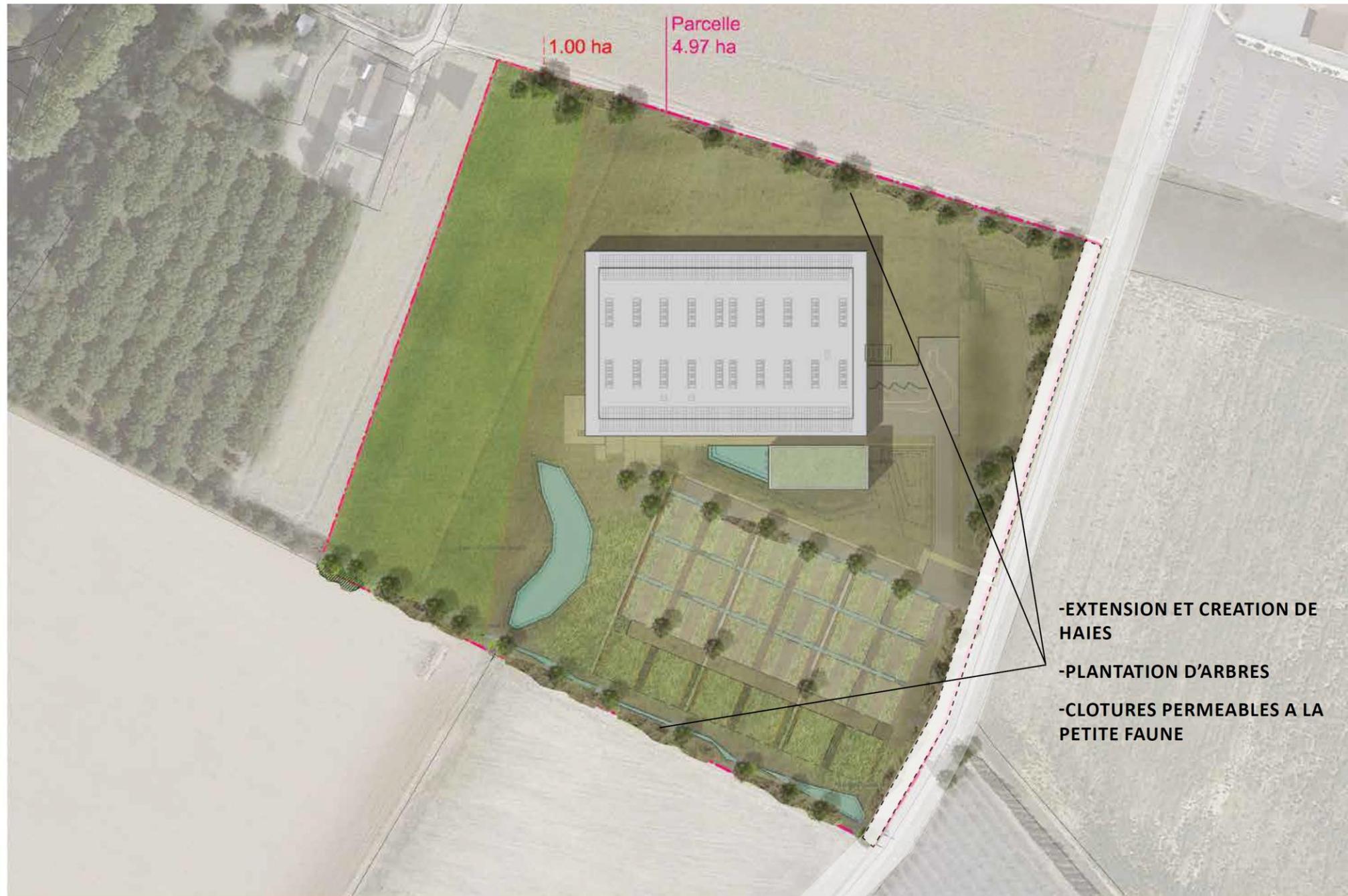
Un éclairage Naturel Nord maximum pour faciliter le travail de précision



Une façade vitrée Nord protégée (pas de surchauffe d'été)







Intégration du bâtiment depuis l'entrée



Intégration du bâtiment depuis le nord

IMPLANTATION : GABARIT DE L'ATELIER DEPUIS LE NORD



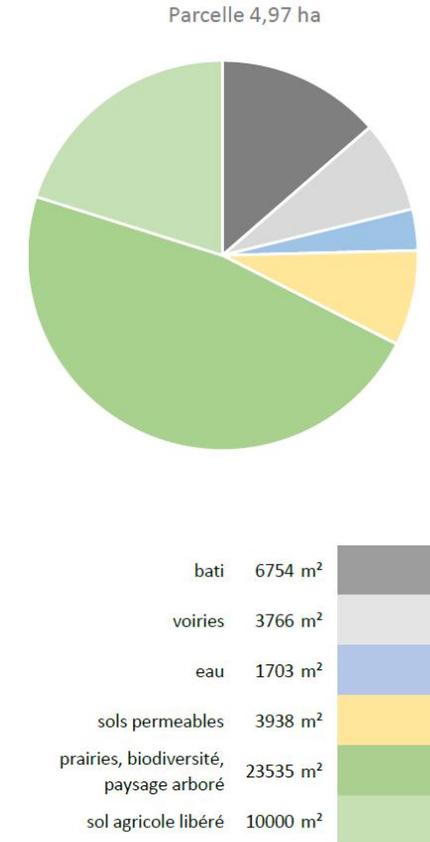
Le projet immobilier et ses impacts sur l'environnement

UNE TERRE A REVALORISER

Une démarche HQE répondant à une démarche globale selon la méthode BREEAM niveau very good

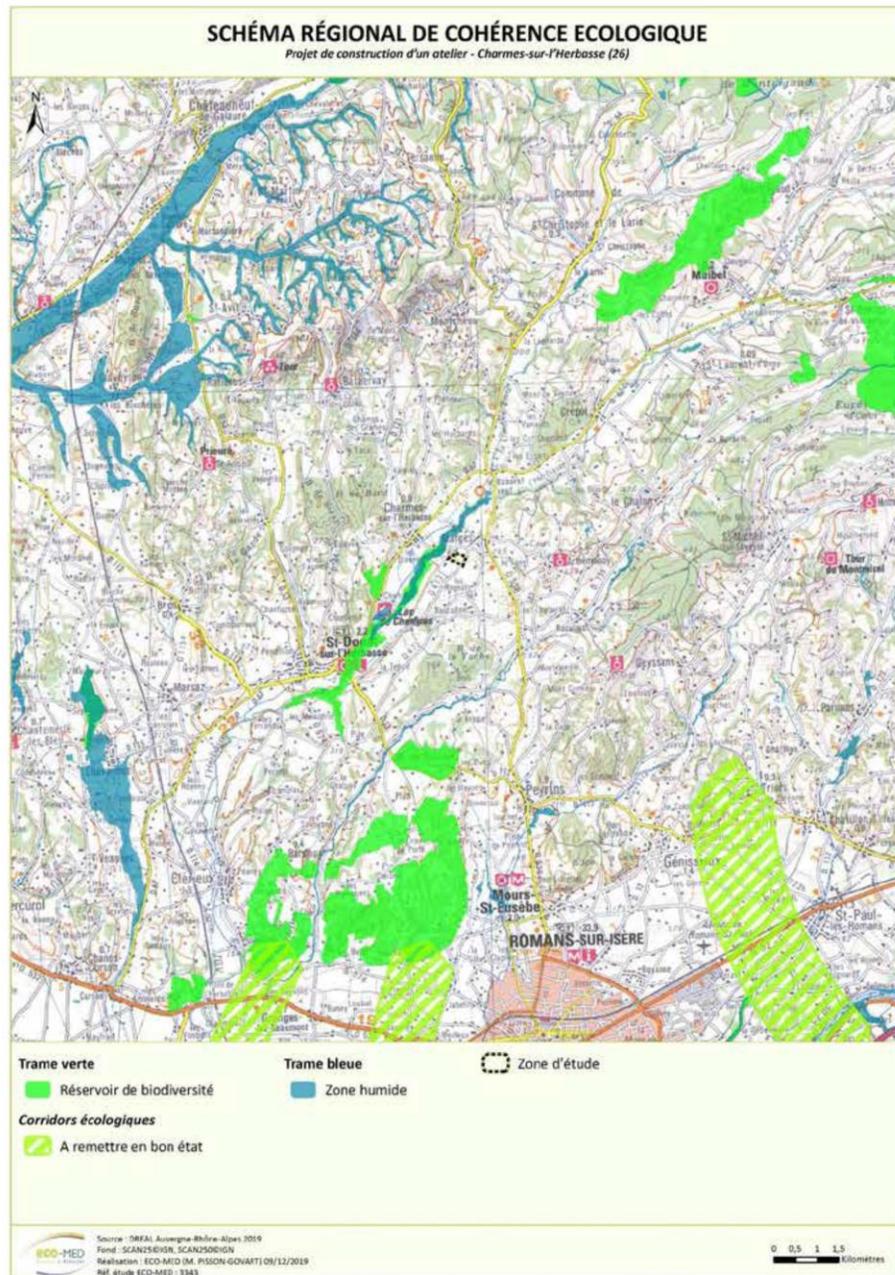
Les cibles identifiées par la démarche HQE seront également considérées par le projet dont les cibles très-hautes performantes suivantes :

- Relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement
- Chantiers à faibles nuisances
- Gestion de l'eau
- Confort visuel



REPARTITION DES SURFACES DE PROJET

CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES



4. BILAN ECOLOGIQUE PRELIMINAIRE ET CONCLUSIONS

4.1. Enjeu zone d'étude avérés et fortement potentiels

Tableau 4. Premier bilan des enjeux écologiques relatifs aux habitats naturels dans la zone d'étude

Habitat naturel	Surface de l'habitat dans la zone d'étude	Typicité	Code EUNIS	EUR 28	Enjeu « zone d'étude »
Champ de maïs	3,41 ha	-	I1.12	-	Très faible
Champ de tournesol	2,03 ha	-	I1.12	-	Très faible
Verger de noyers	1,04 ha	-	G1.D2	-	Très faible
Haie dominée par le robinier	0,08 ha	-	FA.1	-	Très faible
Haie d'aulnes cordés	0,02	-	FA.1	-	Très faible

Tableau 5. Premier bilan des enjeux écologiques relatifs aux espèces animales et végétales dans la zone d'étude

Groupe considéré	Espèce	Interactions habitats/espèces sur la zone d'étude	Présence dans la zone d'étude	Statut biologique dans la zone d'étude	Importance de la zone d'étude pour l'espèce	Statuts de protection	Liste rouge France / Rhône-Alpes	Enjeu local de conservation
Amphibiens	Alyte accoucheur (<i>Alytes obstetricans</i>)	Phase terrestre/transit : haies aux abords de la zone d'étude	Potentielle aux abords	Phase terrestre uniquement	Très faible	PN2, BE2, DH4	LC / LC	Faible
	Crapaud commun (<i>Bufo bufo</i>)	Phase terrestre/transit : haies aux abords de la zone d'étude	Potentielle aux abords	Phase terrestre uniquement	Très faible	PN3, BE3	LC / LC	Faible
	Grenouille agile (<i>Rana dalmatina</i>)	Phase terrestre/transit : haies aux abords de la zone d'étude	Potentielle aux abords	Phase terrestre uniquement	Très faible	PN2, BE2, DH4	LC / LC	Faible
Reptiles	Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i>)	Haies aux abords de la zone d'étude	Potentielle aux abords	Ensemble du cycle biologique, hors milieux agricoles	Faible	PN2, BE2, DH4	LC / LC	Faible

Groupe considéré	Espèce	Interactions habitats/espèces sur la zone d'étude	Présence dans la zone d'étude	Statut biologique dans la zone d'étude	Importance de la zone d'étude pour l'espèce	Statuts de protection	Liste rouge France / Rhône-Alpes	Enjeu local de conservation
	Lézard à deux raies (<i>Lacerta bilineata</i>)	Haies aux abords de la zone d'étude	Potentielle aux abords	Ensemble du cycle biologique, hors milieux agricoles e	Faible	PN2, BE2, DH4	LC / LC	Faible
	Couleuvre verte et jaune (<i>Hierophis viridiflavus</i>)	Haies aux abords de la zone d'étude	Potentielle aux abords	Ensemble du cycle biologique, hors milieux agricoles	Faible	PN2, BE3, DH4	LC / LC	Faible
Oiseaux	Moineau friquet (<i>Passer montanus</i>)	Alimentation : cultures, Nidification : haies aux abords de la zone d'étude	Potentielle	Nidification possible en limite (haies) de la zone d'étude	Faible	PN3, BE3	EN / VU	Faible
Mammifères	Minioptère de Schreiber (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	Transit/chasse : haies aux abords de la zone d'étude	Potentielle aux abords	Chasse / transit uniquement	Très faible	PN, BE2, B02, DH4, DH2	VU / EN	Très fort
	Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)	Transit/chasse : haies aux abords de la zone d'étude	Potentielle aux abords	Chasse / transit uniquement	Très faible	PN, BE2, B02, DH4, DH2	LC / LC	Fort
	Murin de Bechstein (<i>Myotis bechsteinii</i>)	Transit/chasse : haies aux abords de la zone d'étude	Potentielle aux abords	Chasse / transit uniquement	Très faible	PN, BE2, B02, DH4, DH2	NT / VU	Fort
	Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	Transit/chasse : haies aux abords de la zone d'étude	Potentielle aux abords	Chasse / transit uniquement	Très faible	PN, BE2, B02, DH4, DH2	LC / NT	Fort
	Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	Transit/chasse : haies aux abords de la zone d'étude	Potentielle aux abords	Chasse / transit uniquement	Très faible	PN, BE2, B02, DH4, DH2	NT / EN	Fort
	Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	Transit/chasse : haies aux abords de la zone d'étude	Potentielle aux abords	Chasse / transit uniquement	Très faible	PN, BE2, B02, DH4, DH2	LC / NT	Fort

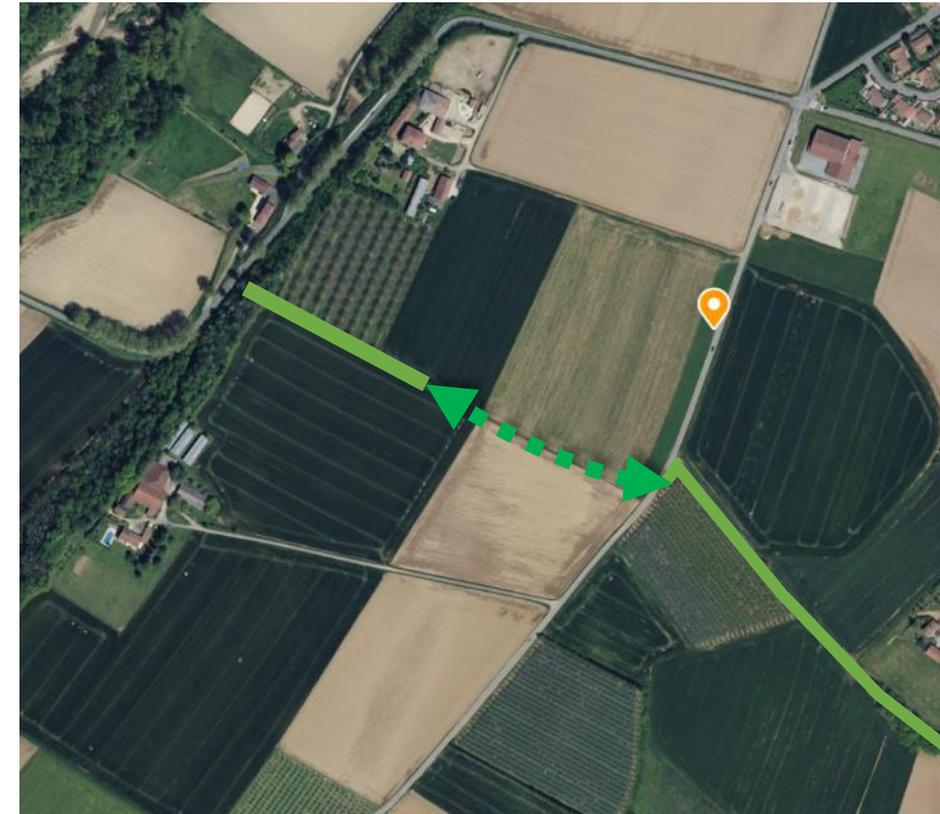
TABLE 2. Etal initial

Groupe considéré	Espèce	Interactions habitats/espèces sur la zone d'étude	Présence dans la zone d'étude	Statut biologique dans la zone d'étude	Importance de la zone d'étude pour l'espèce	Statuts de protection	Liste rouge France / Rhône-Alpes	Enjeu local de conservation
	Petit Murin <i>(Myotis blythii)</i>	Transit/chasse : haies aux abords de la zone d'étude	Potentielle aux abords	Chasse / transit uniquement	Très faible	PN, BE2, B02, DH4, DH2	NT / EN	Fort
	Grand Murin <i>(Myotis myotis)</i>	Transit/chasse : haies aux abords de la zone d'étude	Potentielle aux abords	Chasse / transit uniquement	Très faible	PN, BE2, B02, DH4, DH2	LC / NT	Fort
	Pipistrelle de Nathusius <i>(Pipistrellus nathusii)</i>	Transit/chasse : haies aux abords de la zone d'étude	Potentielle aux abords	Chasse / transit uniquement	Très faible	PN, BE2, B02, DH4	NT / NT	Modéré
	Noctule de Leisler <i>(Nyctalus leisleri)</i>	Transit/chasse : haies aux abords de la zone d'étude	Potentielle aux abords	Chasse / transit uniquement	Très faible	PN, BE2, B02, DH4	NT / NT	Modéré
	Noctule commune <i>(Nyctalus noctula)</i>	Transit/chasse : haies aux abords de la zone d'étude	Potentielle aux abords	Chasse / transit uniquement	Très faible	PN, BE2, B02, DH4	NT / NT	Modéré
	Murin de Daubenton <i>(Myotis daubentonii)</i>	Transit/chasse : haies aux abords de la zone d'étude	Potentielle aux abords	Chasse / transit uniquement	Très faible	PN, BE2, B02, DH4	LC / LC	Faible
	Pipistrelle commune <i>(Pipistrellus pipistrellus)</i>	Transit/chasse : divers types de milieux	Potentielle	Chasse / transit uniquement	Très faible	PN, BE3, B02, DH4	NT / LC	Faible
	Pipistrelle de Kuhl <i>(Pipistrellus kuhlii)</i>	Transit/chasse : divers types de milieux	Potentielle	Chasse / transit uniquement	Très faible	PN, BE2, B02, DH4	LC / LC	Faible

Un projet limitant ses impacts

Trame verte et bleue

- Le corridor bleu formé par l'Herbasse et ses rives à environ 300m est préservé.
- Un aménagement paysager de la partie Sud de la parcelle permettra de reconnecter les éléments paysagers de plaine (haies).



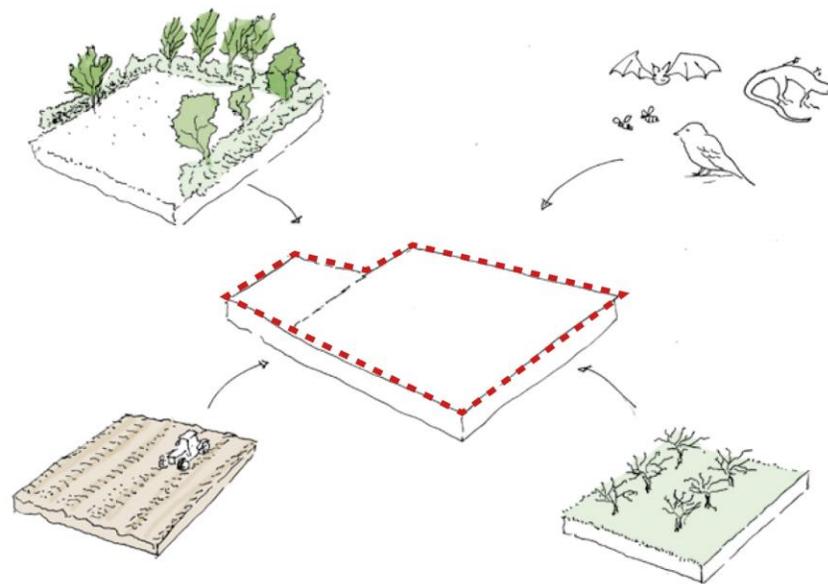


Un paysage et une biodiversité a réintégrer à l'échelle de la parcelle

- Limiter les emprises au sol
- Préservation et extension du verger de Noyers Ouest
- Préservation et continuité de la haie de délimitation Sud,
- Aménagement de prairies et jardins, espaces de détente,
- Création de zones de stationnement perméables,
- Prise en compte de la gestion alternative de l'eau pluviale : création de fossés et noues

1/ haies coupe vent

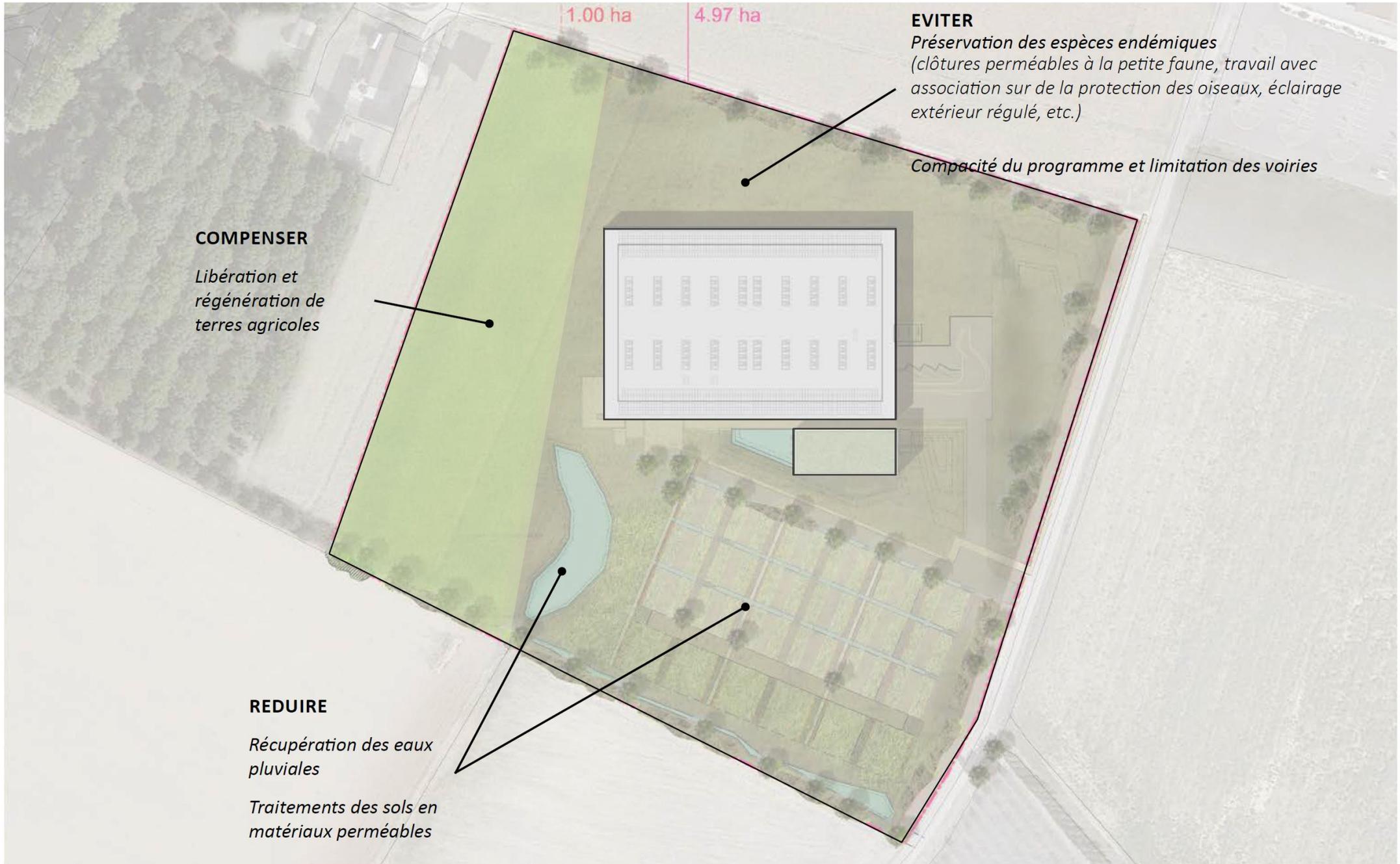
2/ faune locale



3/ terres agricoles

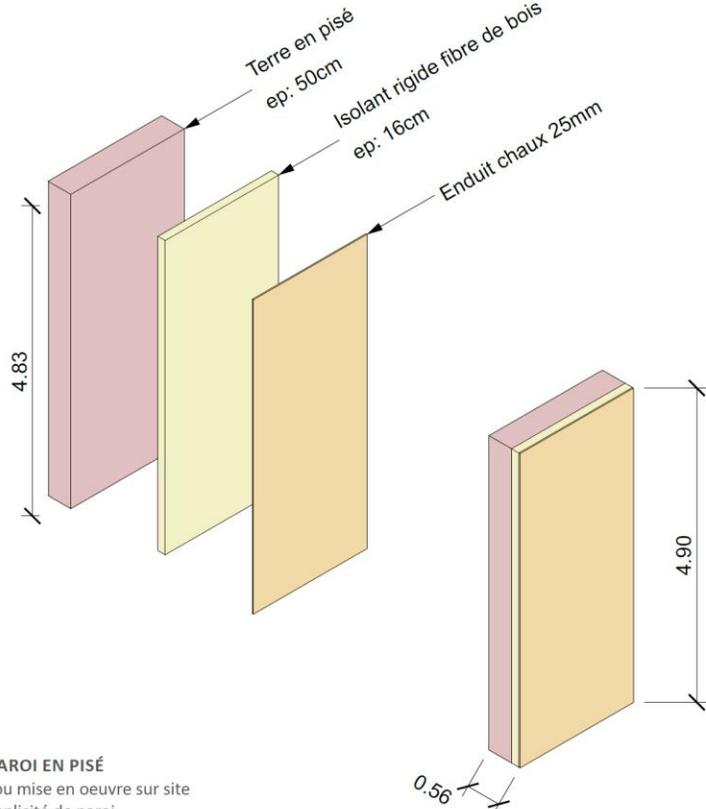
4/ vergers

EVITER / REDUIRE /COMPENSER LES IMPACTS DU PROJET SUR SON TERRAIN



LE PISE

TEXTES EN COURS



PAROI EN PISÉ
Préfabriqué ou mise en oeuvre sur site
Simplicité de paroi



RICOLA HOUSE, HERZOG & DE MEURON



Préfabriqués en atelier (à proximité du site) puis acheminés sur site, les panneaux sont simplement posés contre la charpente

TEXTES EN COURS

Isolation en paille compressée



Isolation en fibre de bois en vrac ou en panneau



Isolation à base de coton recyclé



BETON

Mise en oeuvre de béton bas carbone ou béton recyclé

Béton bas carbone

Dallage – 23% du projet actuel

Ciment Portland : 0.80 kg CO₂/kg ciment

Ciment bas carbone : 0.40 kg CO₂/kg ciment



PISE OU TERRE CRUE

Développement du pisé ou de la terre crue pour les systèmes de façade ou les lots intérieurs du bâtiment



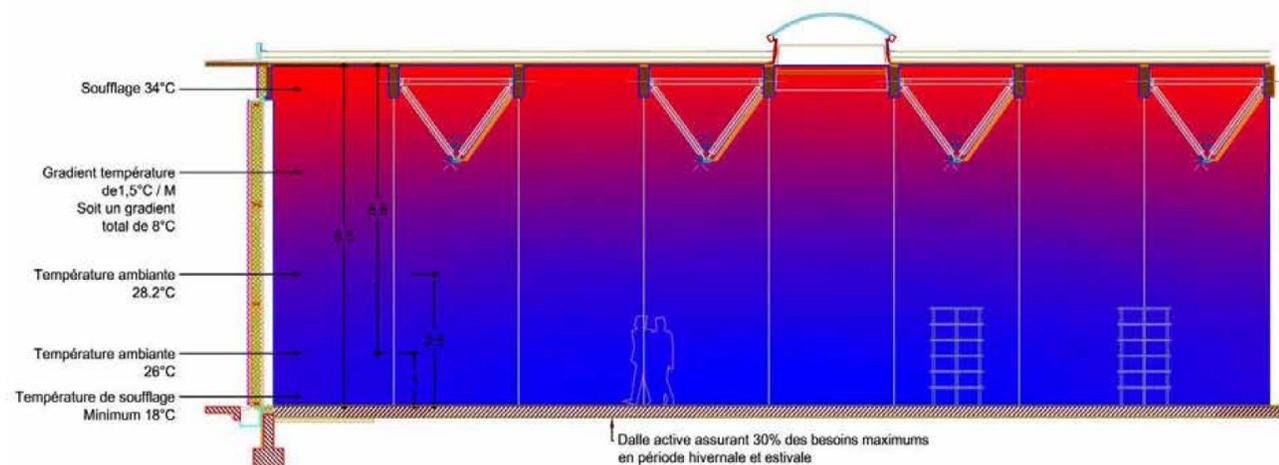
PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Mise en place de panneaux photovoltaïques en toiture
Une surface de panneaux d'environ 1400m² pour une puissance de 300 000 KWh



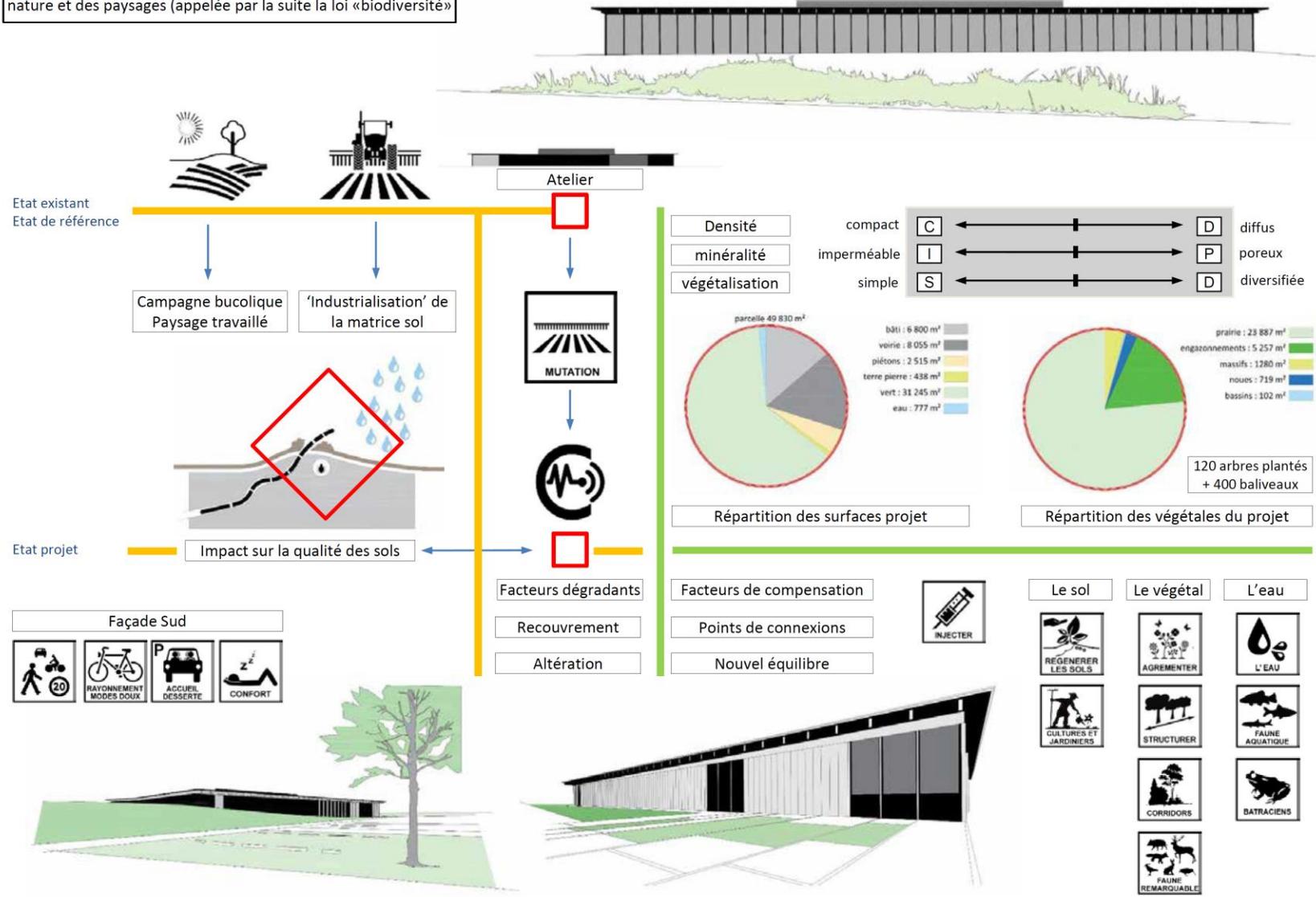
DALLE ACTIVE

Développement d'un système de stockage de la chaleur en utilisant l'inertie de la dalle du bâtiment, permettant la régulation de la température ambiante

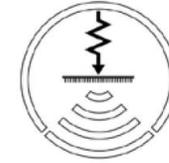


Séquence ERC : Eviter, Réduire, Compenser
 loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (appelée par la suite la loi « biodiversité »)

Façade Nord

Biodiversité : mobilité et par nature ... il n'y a pas d'évolution sans contact

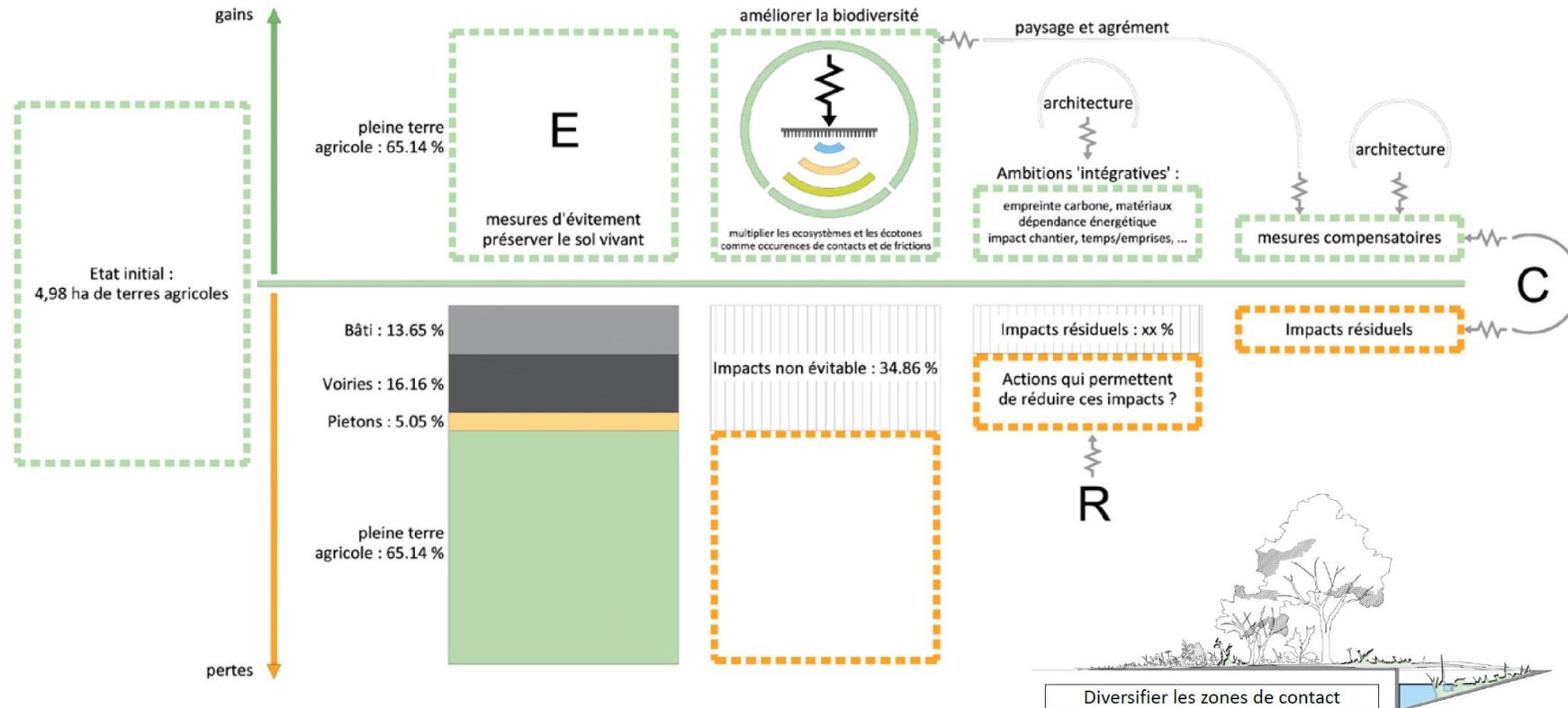


La biodiversité, ou diversité biologique, représente la variabilité des organismes vivants de toute origine, des écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et des complexes écologiques dont ils font partie.

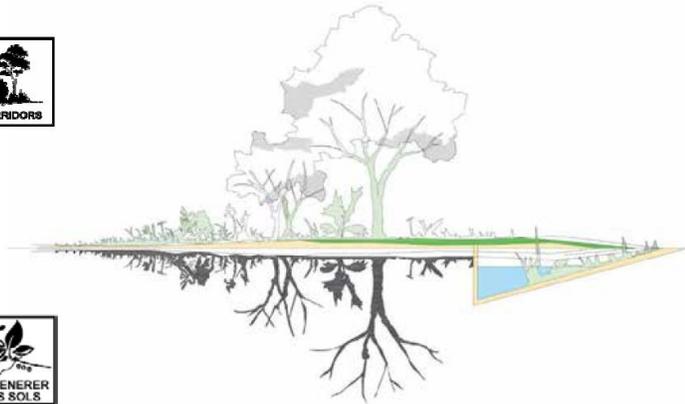
La diversité biologique comprend :

- la diversité spécifique : relative au nombre d'espèces
- la diversité génétique : au sein d'une espèce - propice à la capacité d'adaptation et de réaction face aux modifications de l'Environnement (milieu, climat, impacts, ...)
- la diversité écosystémique : relative aux écosystèmes et à la variété des structures écologiques soit in-fine aux entités et à leurs interactions : chemin, bois, bocages, prairies, haies, mares, type de cultures, rivières et ripisylves, ... chaque rencontre génère un contact et des transitions qui forment les écotones. Ces espaces de frictions sont propices à la diversité. Les multiplier peut favoriser la séquence C.

Basculer et évaluer les impacts



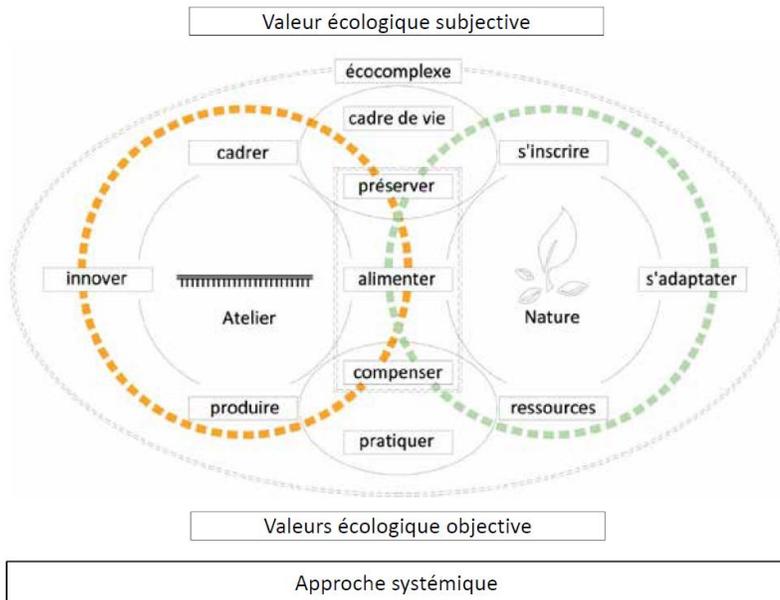
Génie écologique et résilience des écosystèmes



Favoriser les écotones : croiser les strates et les milieux

Il s'agit :

- De définir des objectifs et de mettre en œuvre les mesures compensatoires
- De mettre en œuvre les orientations programmatiques
- De contrôler les moyens
- D'appliquer à la conception, à la réalisation et à la gestion les principes d'ingénierie environnementale



Le végétal

Extrait : Understanding Roots – R. Kourik

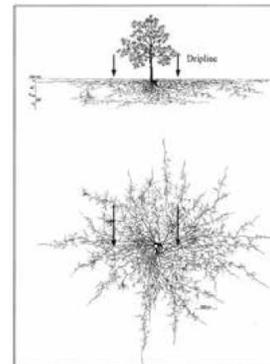


Figure 33: Here we have *Asplara regia* (English or Persian walnut)

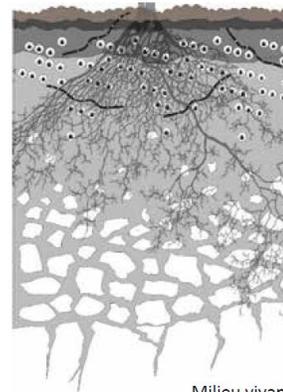
Diversifier les strates



Restituer



Le sol



Milieu vivant



Apport de matière organique (MO) favorable à la vie du sol



Récyclage in situ des MO

L'eau



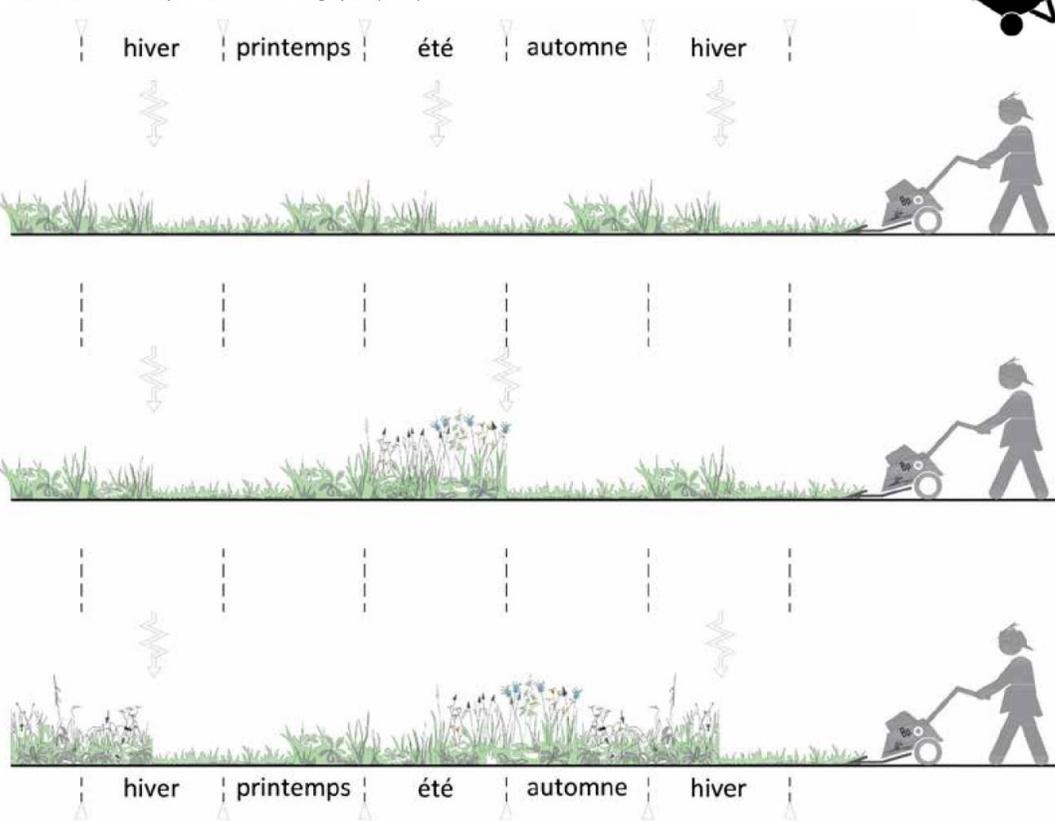
Tenir les objectifs par un mode de gestion et rendre les actions compatibles

Il s'agit de :

- Penser les outils, les actions et leurs rythmes
- Associer les modes conventionnels aux modes alternatifs
- Assumer les orientations spatiales
- Capitaliser sur un bilan économique
- Laisser le temps et limiter les agressions



Surfaces de compensation écologique (SCE)



Gestion différenciée Diversité des structures

Le génie végétal

Le génie animal

Le génie technique



Hibernaculum et 'recoins' Nichoirs et 'usagers des hauteurs'

Ecopastoralisme modéré et géré Abris à insectes & pollinisateurs



Modes de gestions de eaux pluviales



Quelle philosophie



Placer le curseur

Items invariants

Critères Ecologiques

Critères fonctionnels



Végétal

Minéral

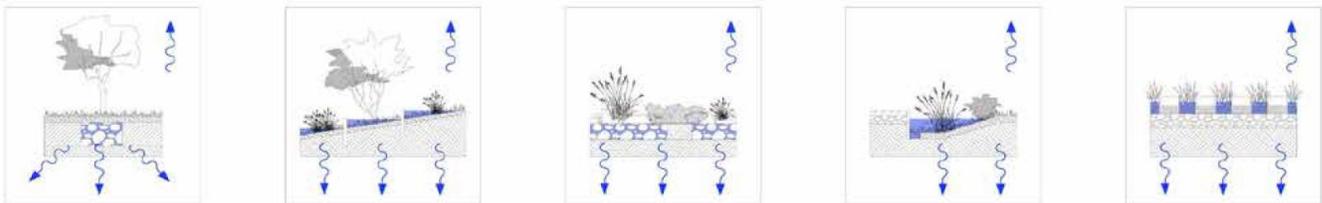


Valeurs écologique

Valeurs subjectives

Valeurs fonctionnelle

Boutons d'actions



- Porosité des sols et évapotranspiration végétale
- Sectionnement des bassins versants
- Capacité de stockage des substrats
- L'élément mis en valeur et en reflet
- Des surfaces carrossables déminéralisées

La gestion Intégrée, c'est :

- Gérer l'eau au plus près d'où elle se précipite ;
- Favoriser l'infiltration et viser le ZERO REJET;
- Améliorer la qualité de l'eau car absence de ruissellement ;
- Améliorer le développement de la biodiversité ;
- Une plus grande souplesse car pas d'obligation de réaliser en première phase "l'exutoire";
- Créer des ouvrages multifonctionnels.

Les solutions techniques projetées :

- Alimentation de la réserve défense incendie ;
- Noues plantées ;
- Espaces creux via merlons pouvant être plantés ;
- Jardins de pluies ;
- Matériaux poreux (pavés drainants à joints enherbés).

Les Avantages :

Environnementales :

- Se rapprocher du cycle naturel de l'eau :
 - rechargement des nappes ;
 - arrosage naturel ;
 - préservation des zones humides.
- Régulation climatique (évapotranspiration, îlots de fraîcheur) ;
- Développement de la biodiversité ;
- Diminution des inondations ;



L'accès et la viabilité du terrain

Desserte routière



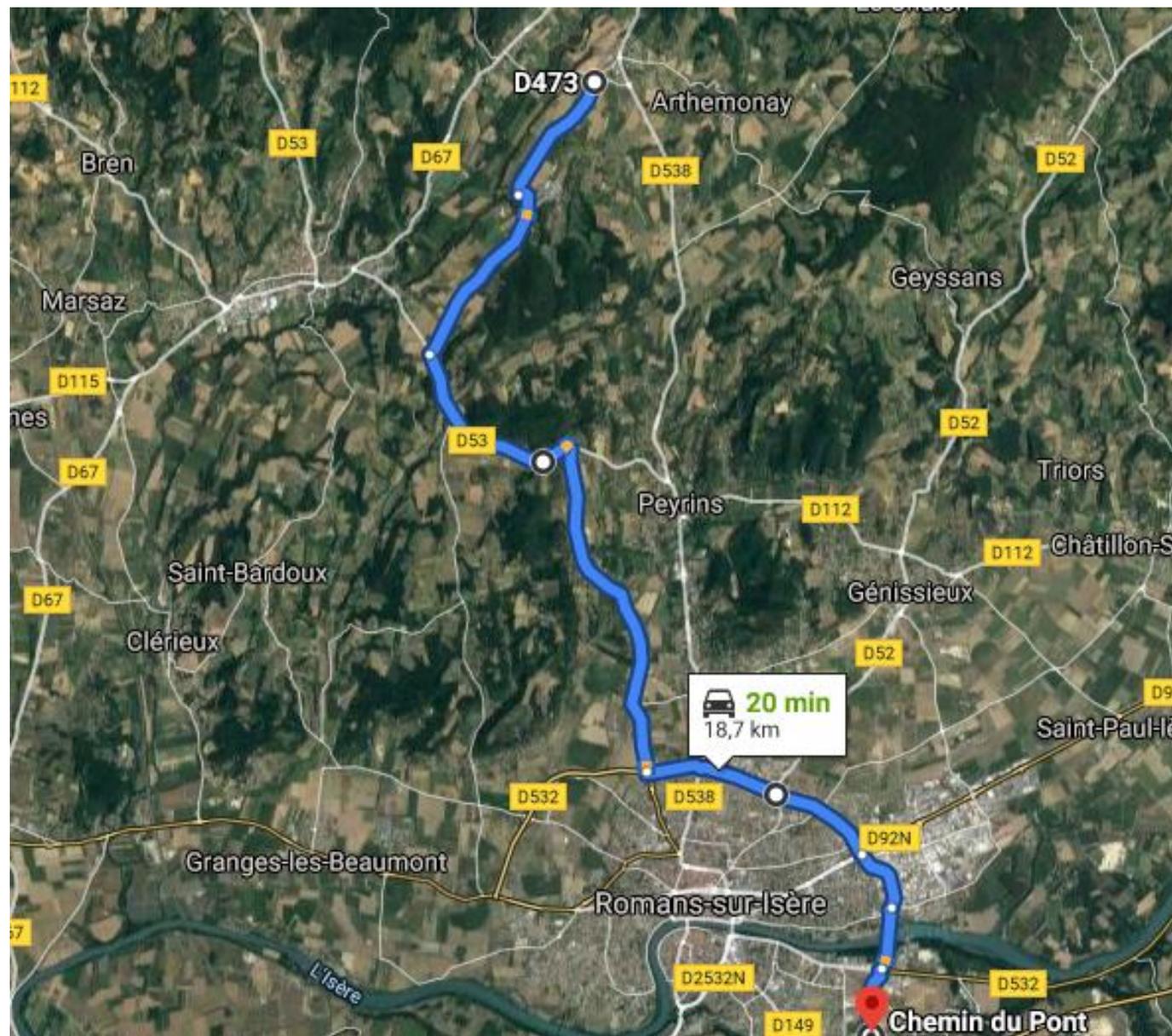
- Le site est desservi par la RD473 dite route de la Plaine
- L'élargissement est prévu dans le cadre du projet.
- Une partie de cette voirie a été élargie afin d'améliorer l'accès au site industriel de Refresco.
- Le projet n'impactera pas le trafic existant dans la mesure où seulement 2 véhicules PL / jour sont prévus (contre plusieurs 10aines aujourd'hui pour Refresco)
- Le recalibrage permettra de terminer l'élargissement déjà réalisé sur environ les 2/3 de sa longueur pour desservir l'entreprise Déléfruits.
- L'élargissement de ce dernier tronçon va également permettre de desservir directement le village de Margès vers St Donat

RD à recalibrer : 2 km

RD recalibrée pour desserte
Usine Déléfruit : 2,8 km

Raccordement aux axes structurants

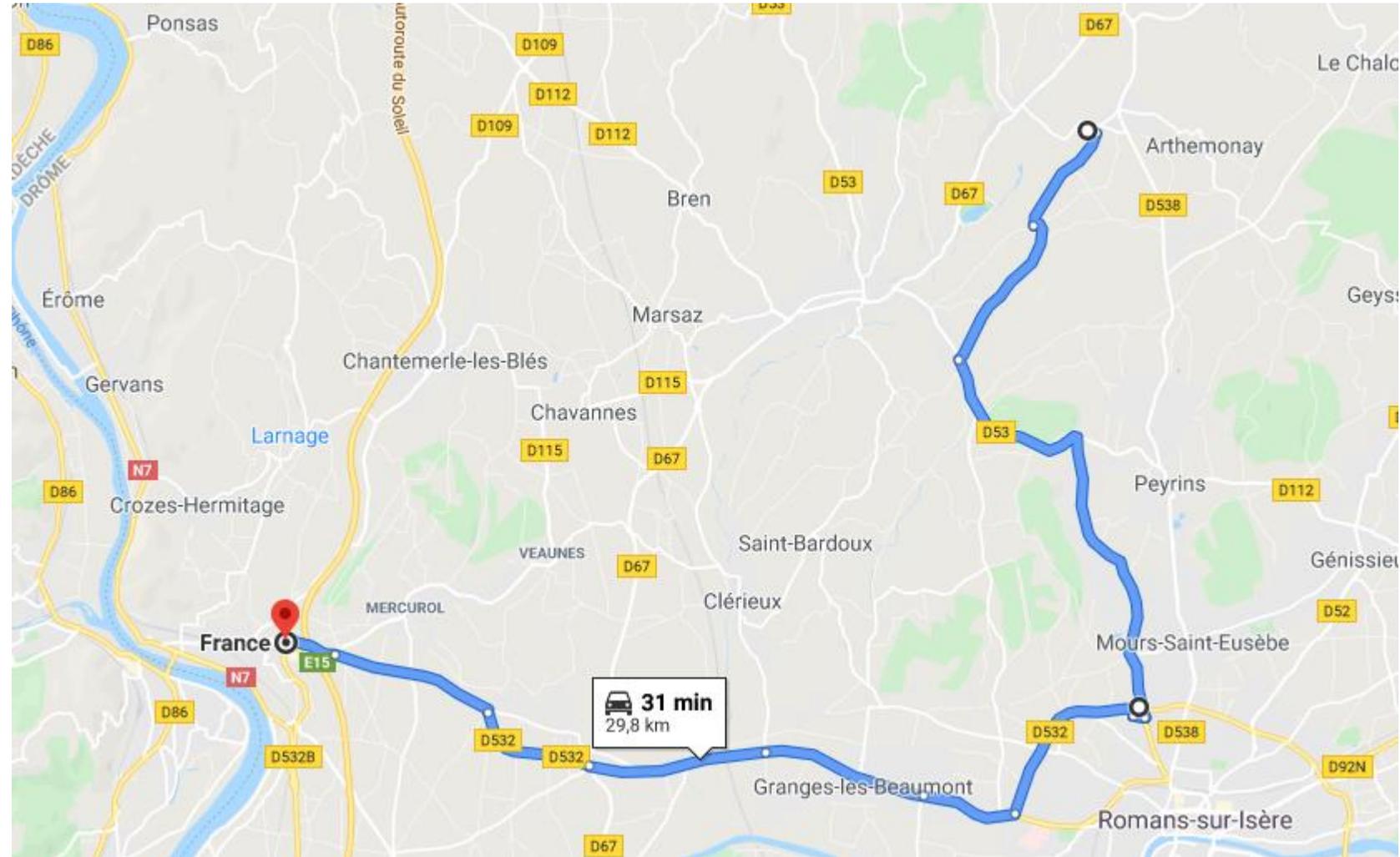
- Le site est desservi par la RD473 connectée à l'axe Saint-Donat-sur-l'Herbasse/Romans et qui permet de rejoindre le contournement de Romans sans traversée d'agglomération intermédiaire.
- Un accès aux grands axes sans traversée de centre bourg et village :
 - 20 min à la LACRA et A 49
 - 30 min à l'A7



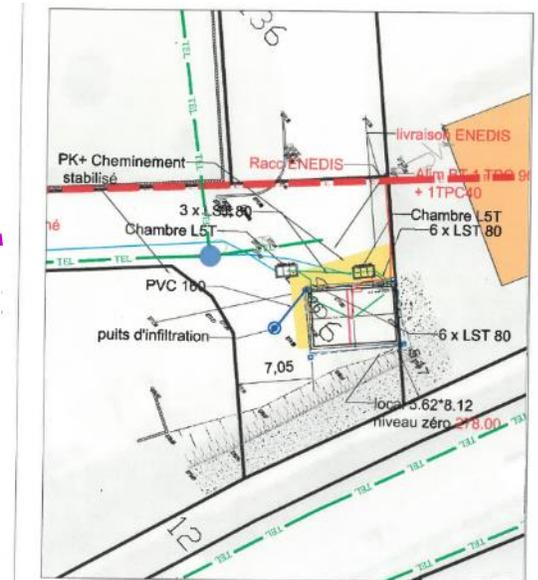
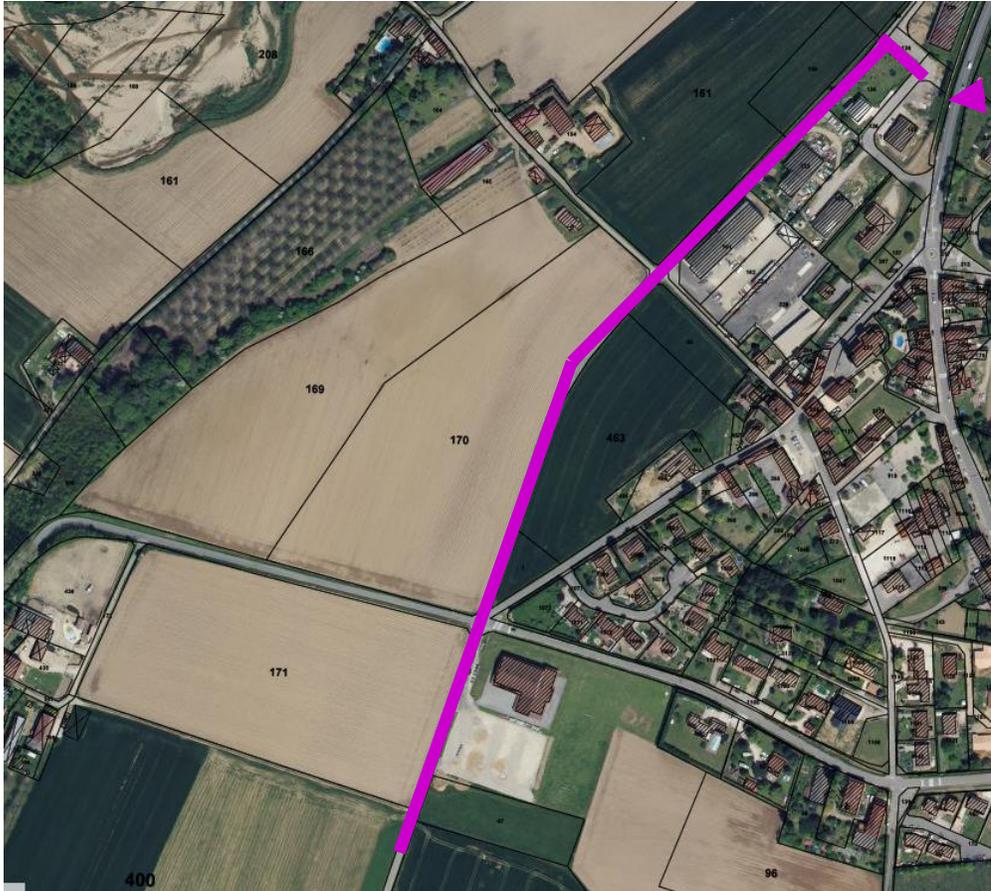
Raccordement aux axes structurants

- Le site est desservi par la RD473 connectée à l'axe Saint-Donat-sur-l'Herbasse/Romans et qui permet de rejoindre le contournement de Romans sans traversée d'agglomération intermédiaire.

- Un accès aux grands axes sans traversée de centre bourg et village :
 - 20 min à la LACRA et A 49
 - 30 min à l'A7



Raccordement au très haut débit

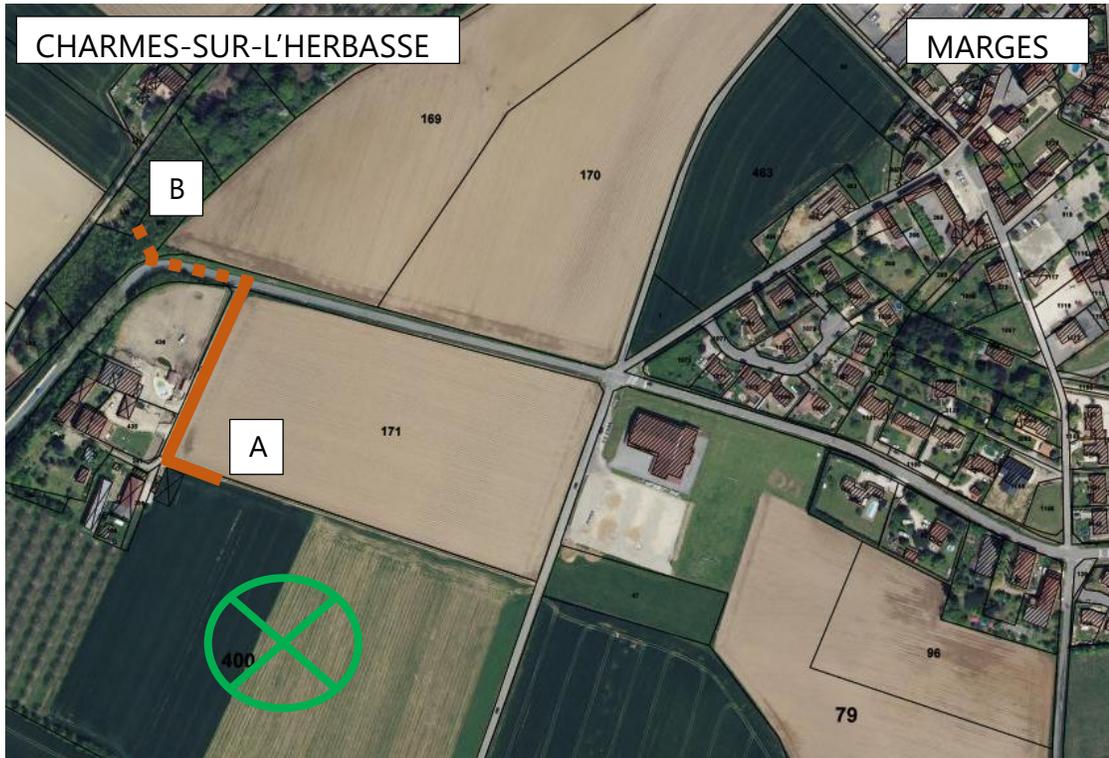


PLAN DE MASSE

1	Création de plan	07/10/2019	BETREC	BETREC/EDD/PLAN	ADN
Indice:	Modification:	Date:	Modificateur:	Etat:	Par le compte de:
Projection :	Lambert 93		Echelle	Phase	Folio
Nom Fichier :	LT_28174_MRGS_AVP_GC.dwg		1/250	AVP	

La connexion à la fibre optique s'effectuera par la création d'un futur local qui va être implanté dans la ZA Les EGOUTTIERES (PC en cours d'instruction) et ainsi permettre un acheminement par le tracé dessiné en violet sur une longueur de **750 ml**.

BRANCHEMENT EAUX USEES



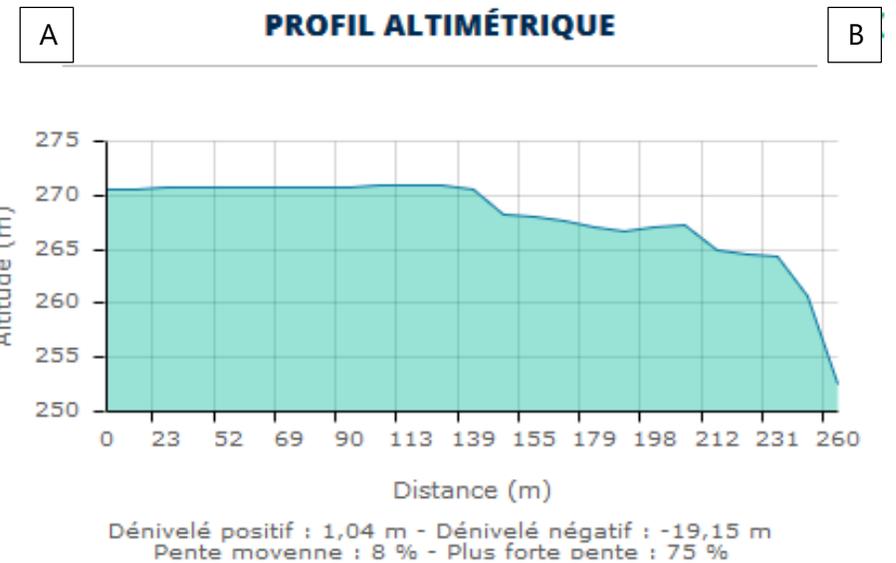
Branchement  **260 ml**

Travaux sous terrain agricole et voirie avec un dénivelé de 19.15m

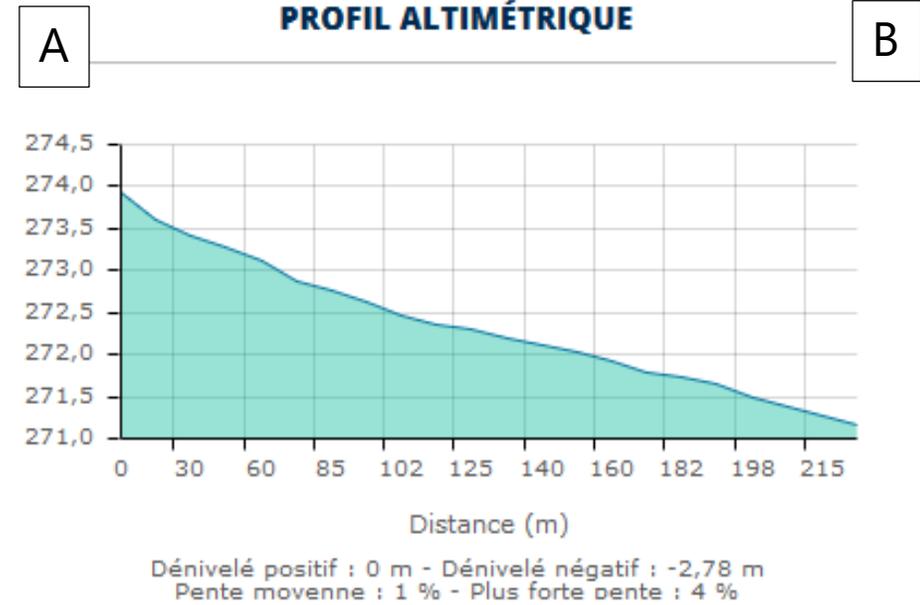
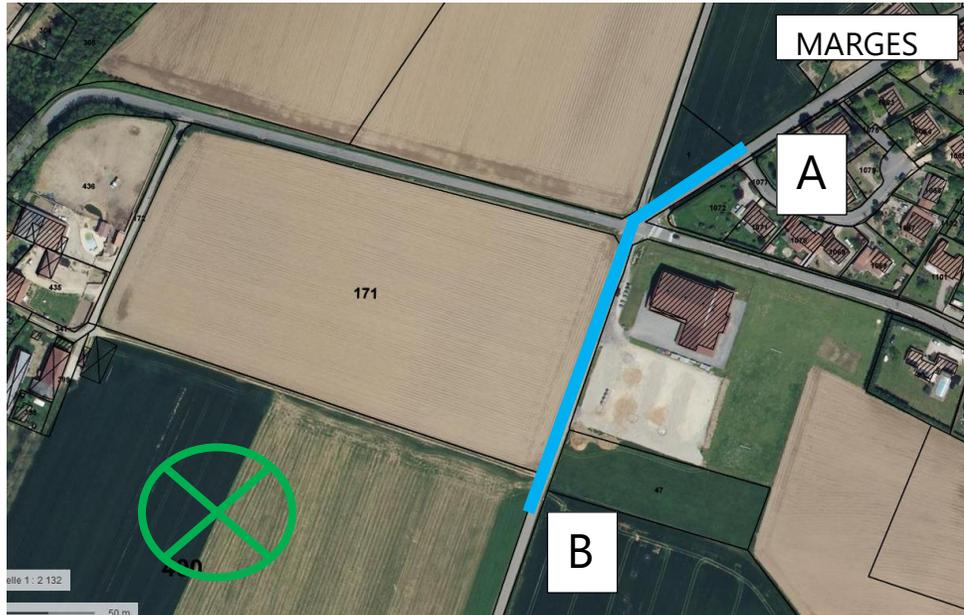
Réalisation d'une conduite PVC Ø160 **sur 150 ml** 

Réalisation d'une conduite fonte Ø 200 **sur 110 ml** 

Pente minimum 0.5% (5mm/m) de A vers B



BRANCHEMENT EAU POTABLE



En choisissant ce tracé, on est directement alimenté par une conduite en fonte \varnothing 125. Le profil altimétrique descendant de la chaussée permet d'implanter une fonte \varnothing 100 sur une longueur de **240 ml**.

BRANCHEMENT AU RESEAU ELECTRIQUE



L'alimentation électrique s'effectuera par le biais de l'armoire visible ci-dessus et ainsi permettre un acheminement par le tracé dessiné en rouge sur une longueur de **300 ml** avec une armoire privée de 800 kw à l'arrivée.